

le dossier du Ligeur

Les jeunes parents dans la *panade*

"Ouf, enfin plus de pleurs". soupire la jeune femme qui s'écroule sur sa chaise de bureau.

Elle a pourtant ressenti ce pincement au cœur, comme tous les matins, au moment où elle dépose Clara à la crèche. Malgré cela, se retrouver parmi ses collègues, reprendre son boulot où elle l'avait laissé la veille, lui fait un bien fou. Pouponner et travailler, voilà ce que les femmes veulent aujourd'hui. Même si, pour faire garder le bébé, c'est souvent la galère. Pas suffisamment de places dans les milieux d'accueil, des grands-parents de moins en moins disponibles... Alors, les jeunes parents jonglent avec les horaires, les déplacements ou les mères, essentiellement, choisissent de travailler à temps partiel. "Marre du bricolage", s'écrient les parents en chœur. Plongée dans un quotidien où chacun rivalise de souplesse et d'inventivité.

Sandra et Xavier, parents de Gabrielle, 4 ans et d'Emile, 18 mois

"Avant d'être enceinte, j'avais déjà décidé de prendre plus que le congé de maternité qui est beaucoup trop court en Belgique. A la naissance de Nina, j'ai pris un congé parental de trois mois, puis je suis passée à 3/5 temps pour pouvoir profiter de cette première année avec elle. A l'époque, Axel travaillait dans une entreprise où il aurait été très mal vu s'il avait choisi de s'offrir un congé parental. Nous avons visité une dizaine de crèches au début de ma grossesse en sachant très précisément quel type de garde nous voulions: une crèche où la pédagogie était pensée, où l'on considérait l'enfant comme une personne. Après avoir visité une dizaine de lieux, nous avons réservé une place dans une crèche privée où tout le personnel avait une qualification supérieure en psychologie.

Cela coûtait 25 € par jour, un vrai sacrifice financier, mais c'était dans l'intérêt de Nina. Enceinte de Jérôme, même scénario: je resterais six mois à la maison et puis Jérôme irait dans la même crèche. A ce moment-là, Nina irait à l'école maternelle. Elle n'avait que 2 ans et 9 mois, mais était prête. Par contre, dès la mise à la crèche de Jérôme, les choses se sont compliquées. Pour des raisons financières, j'ai augmenté mon temps de travail. En plus, l'école de Nina et la crèche de Jérôme n'étant pas proches l'une de l'autre, Axel devait conduire Nina à l'école pendant que je conduisais Jérôme en transports en commun à la crèche. C'était la course contre la montre en permanence. Puis Jérôme est tombé malade coup sur coup. Il fallait sans cesse trouver des solutions de dernière minute. Le stress et les nuits sans sommeil se sont accumulés, nous sommes devenus de vrais 'zombies'. Sans des grands-parents de secours, la note des gardes-malades serait devenue astronomique...

Au bout de un an de ce régime, nous étions au bout du rouleau. J'ai décidé alors de travailler à mi-temps." Idéalement, je pense qu'il faudrait que les deux parents puissent avoir du temps à eux en dehors des enfants.

Mais quand ce n'est pas possible, il faut qu'au moins un des deux puisse être quelques heures seul à la maison pour faire calmement le ménage et recharger ses batteries afin de pouvoir gérer le quotidien de manière plus détendue."

Gauthier et Lili, parents de Tamara, 5 mois

"Nous travaillons à Bruxelles et dans le Brabant wallon. Impossible de trouver un logement dans la capitale vu les prix. Nous avons acheté à Gembloux, une maison avec un jardin pour les enfants. Nous voulions aussi rester proches d'une gare et n'avoir qu'une voiture... On a des exigences dans nos choix, on veut les garder, même si ceux-ci sont bouleversés avec un bébé qui fait, lui aussi, partie de nos choix de vie!

On n'a pas pu s'organiser pour trouver un accueil pour Tamara. Qui devait-on appeler, par où fallait-il commencer à chercher pour trouver une crèche? Personne ne vous l'explique... Comment sait-on, quand on est vingt-deuxième sur une liste d'attente, si on a une chance ou pas d'obtenir un jour une place? Quand est-ce qu'on peut estimer qu'on a fait le minimum requis pour que les choses avancent?

On ne peut pas s'inscrire dans une crèche avant trois mois de grossesse. Vers trois mois, nous contactons la commune... qui nous renvoie au CPAS parce que le lieu d'accueil, ici, dépend de lui. Mais la crèche est complète. On nous suggère alors de nous adresser à une intercommunale de crèches. Et là, c'est tout juste si on ne se fait pas traiter de parents irresponsables: 'Chercher à trois mois et demi, c'est beaucoup trop tard! Et vouloir trouver à Gembloux, c'est impossible!'

Alors, quoi? Alors, avec une heure de trajet chacun pour le boulot, nous aurions dû faire encore de nombreux kilomètres pour conduire bébé à la crèche à Sombreffe ou Eghezée! Ou acheter une deuxième voiture. On n'a pas l'impression que le système favorise le choix du travail, un choix a priori normal dans la vie. Ni le fait d'avoir des enfants, un désir aussi légitime.

Il y a là comme une incitation à ce qu'un des deux prenne un temps partiel. Mais le temps partiel a un côté 'hypothèque pour l'avenir'... C'est une cartouche qu'on tire mais après, on ne sait pas ce qui peut arriver. Et se mettre hors du marché du travail à 30 ans, c'est prendre un fameux risque.

Nous avons finalement trouvé une gardienne... qui nous a laissé tomber quand Tamara avait 1 mois. Panique! Nous avons eu la chance d'en retrouver une autre, très chouette. Elle accueille quatre enfants, de 7h30 à 17h30. Nous nous sommes organisés, un part tôt et l'autre conduit Tamara. Et l'inverse le soir...

Hélas, notre gardienne ne travaille pas le mercredi et prend tous les congés scolaires. Il nous faut donc trouver une solution pour quatre-vingts à nonante jours par an! Depuis janvier, l'un de nous a pris congé au

début du mois, Tamara a passé quelques mercredis chez ses grands-parents (mais les uns travaillent aussi et les autres ne sont pas proches). Au carnaval, nous avons trouvé de justesse une solution. A Pâques, on partira sans doute tous les trois. Et en été... peut-être trouverons-nous une jeune fille au pair, qui lui parlera flamand. La Belgique, c'est loin d'être le paradis par rapport à d'autres pays...

Nina, maman de Matéo, 2 ans et demi

"J'ai rencontré Gilles à l'université. Une belle histoire d'amour qui faisait pâlir d'envie les amis. Elle a duré dix ans. Dix ans de passion, de folies, de petites disputes et de grandes réconciliations... Jusqu'au moment où je suis tombée enceinte. J'avais 32 ans, du boulot et j'étais heureuse de commencer cette nouvelle aventure avec Gilles. Mais dès qu'il a su que j'attendais un enfant, il est parti. A 35 ans, il estimait qu'il n'était pas prêt à devenir père. Je ne savais pas quoi faire. Je me suis retrouvée seule, obligée de travailler plein temps. Je n'ai pas de famille autour de moi. Mon père est décédé et ma mère vit à Porto Rico. J'ai été longtemps désespérée, mais je me suis reprise et j'ai décidé d'assumer seule la venue du bébé. Depuis plus de deux ans, c'est la course. Epuisant! Pour le conduire à la crèche (j'ai trouvé une place quand j'étais enceinte de six mois, une chance!), je dois me lever à 4 heures du matin. Je commence à travailler plus tôt pour ne pas qu'il soit le dernier dans le lieu d'accueil. Depuis trois ans, je n'ai pas pris un seul jour de vacances parce que j'épuise mes jours de congé pour garder Matéo quand il tombe malade. Grâce à deux amies, je 'souffle' une fois par mois. Je sors avec l'une, pendant que l'autre garde le petit. Aujourd'hui, Matéo a presque 3 ans et je dois toujours me débrouiller seule."

Aline, maman de Gregory, 4 ans

"A 36 ans, je suis maman de trois garçons. Pour les deux premiers, j'ai travaillé à temps plein. Ma mère les a gardés, je n'ai donc pas vécu le parcours du combattant pour trouver une place dans une crèche. Pour le petit dernier, par contre, j'ai connu l'enfer... dans

les stations de métro. Ma maman était partie deux ans à l'étranger. C'était prévu et j'avais donc pris mes précautions en réservant la crèche sept mois avant la naissance. Mais, peu avant la fin de mon congé de maternité, la crèche m'a fait faux bond. Des

travaux de rénovation l'obligeaient à déménager et elle ne pouvait recaser que les enfants déjà accueillis. J'ai cherché désespérément un autre lieu d'accueil. En vain. Finalement, j'ai repris le chemin du bureau avec Grégory dans les bras, une angoisse dans le cœur et un timing serré dans la tête. Jugez plutôt.

A 8h45, une amie venait chercher le petit à la station de métro Arts-Loi où je descendais pour aller au bureau. Mon amie reprenait le métro jusqu'au centre-ville où elle le confiait à ma belle-sœur. Cette dernière, qui travaillait à mi-temps, ne pouvait le garder qu'une demi-heure. Elle descendait dans le métro où elle avait rendez-vous avec une de mes sœurs qui, elle, pouvait prendre le bébé jusqu'à 12h30. L'heure à laquelle j'arrivais. Mon fils sous le bras, je passais mon heure de table dans le métro. Je le changeais et le nourrissais sur les banquettes et dans les courants d'air de ces couloirs sinistres. A 13h45, je passais le relais à mon autre sœur qui, elle, pouvait enfin ramener Grégory chez elle. Cette 'garderie' dans le métro a duré des mois. Des mois d'hiver! Grégory a enchaîné rhumes et gripes et a même fait une allergie cutanée inconnue au panthéon médical et que nous avons surnommée 'l'allergie métroesque'. Aujourd'hui, ma 'canaille' a presque 4 ans et s'épanouit dans son école maternelle. Moi je rêve d'une petite fille! Mais le souvenir de la "crèche dans le métro" est encore vivace".

Catherine, maman de Tristan, 3 mois, indépendante

Catherine, c'est la reine du Comté, ce fameux fromage du Jura. Elle le vend parmi d'autres, le week-end sur les marchés. A l'arrivée de Tristan, Catherine a pris congé un mois puis toute la famille s'y est mise pour garder le petit. Une organisation dont la mécanique semble bien huilée.

"J'ai la grande chance de pouvoir organiser

mon horaire comme je le souhaite.


Je suis à la maison du lundi au vendredi pendant que mon mari travaille. Le week-end, c'est l'inverse, le mari pouponne et quand il n'est pas disponible, c'est ma maman qui s'en charge. Je ne manque pas de bras.

Pourquoi travailler la semaine, donner mon salaire aux crèches et confier mon enfant à des étrangers (même s'ils sont compétents)? Je préfère garder cet argent et m'occuper moi-même de mon fils. L'évolution d'un

enfant est tellement rapide que je n'ai pas envie d'en rater une miette. Plus tard, il ira à l'école et là, j'aurai un peu plus de liberté. J'ai la chance d'avoir une famille solidaire. Seule, tout cela aurait été inimaginable.

Je suis retournée au marché rapidement pour des raisons financières, bien sûr, mais aussi parce que je pense que plus on attend, plus il est difficile de reprendre un rythme de travail. J'ai la chance aussi d'avoir une excellente santé ce qui m'a permis de travailler presque jusqu'au bout (8 mois et demi) malgré mon métier qui exige d'être debout toute la journée et de transporter des charges de 50 kilos. Le statut des indépendants s'est aussi amélioré." Un plan de secours?

"Je prendrais mon enfant avec moi. Il n'y a pas d'autres choix."

 **Témoignages recueillis par
Virginie Delattre, Anne-Marie Dieu,
Thérèse Jeunejean et Samira Loulidi**

Congé de maternité: quinze semaines pour les salariées, chômeuses et fonctionnaires.

(dix-neuf semaines pour les naissances multiples); six semaines pour les travailleuses indépendantes (sept pour les naissances multiples). La Belgique est la moins généreuse avec l'Allemagne et la Slovénie. Un des problèmes propre à notre pays est celui de la diminution du congé de maternité en cas de maladie survenant dans les six semaines précédant l'accouchement. Dans ce cas, il ne reste plus que neuf semaines de congé postnatal à la maman, ce qui est peu pour lui permettre de récupérer physiquement et psychologiquement. L'idéal? Deux à quatre semaines de congé prénatal au minimum et quatorze à seize semaines de congé postnatal. Côté rémunération, idem. La Belgique propose comme indemnités de remplacement, 75% du salaire plafonné après les trente premiers jours comme le Royaume-Uni, l'Irlande, la Hongrie et la Finlande. Mais pourquoi ne pas s'inspirer des pays scandinaves?

Le Plan Cigogne : décollage difficile

Enceinte ? Félicitations ! Avoir un enfant reste la plus belle des aventures. Mais il faut déjà penser quand bébé sera là. Comment vous organiserez-vous ? Si vous envisagez de mettre l'enfant à la crèche, il est temps de vous renseigner sur les milieux d'accueil les plus proches de chez vous ou de votre lieu de travail. Car les places pour accueillir les petits manquent cruellement en Communauté française.

Face à la pénurie de places d'accueil, le gouvernement de la Communauté française n'est pas resté les bras croisés. En 2003, le ministre Nollet lançait le premier Plan Cigogne, visant l'ouverture de 10.000 nouvelles places à l'horizon 2010. Entre 2003 et 2004, 1.164 places sont créées. Un progrès, mais le rythme de création est trop lent. Changement de gouvernement.

Le Plan Cigogne II à la rescousse

En juillet 2005, la ministre Fonck lance le Plan Cigogne II, avec l'espoir de pallier les difficultés rencontrées par le premier plan. L'objectif est de créer 8.000 nouvelles places d'accueil (toutes catégories confondues) d'ici 2009. Fin 2005, on dénombrait 1.500 nouvelles places et 4.000 autres nouvelles places devraient voir le jour d'ici la fin 2007 (1). Pour atteindre ces

objectifs, de nouveaux budgets ont été libérés au niveau de la Communauté française et des Régions, notamment sous forme d'emplois subsidiés. Mais ce financement s'avère insuffisant pour couvrir l'ensemble des besoins.

Il faut donc compter sur d'autres types de mi-

lieux d'accueil : celui en partenariat avec les entreprises, un autre plan intitulé élogiquement "Synergie Entreprise Milieu Accueil" (ou dit de manière plus concise : "Plan SEMA"), celui initié par les communes et l'accueil privé non subsidié (ce sont les accueillantes autonomes et les maisons d'enfants).

Une nouvelle forme d'accueil de type familial, "les co-accueillantes", a ainsi été instaurée. Il s'agit de la possibilité, pour les accueillantes d'enfants (conventionnées et autonomes) de travailler en partenariat dans un même lieu d'accueil. Une belle innovation qui simplifie la vie de l'accueillante d'enfants à domicile qui était seule jusqu'ici et devait se débrouiller pour être flexible, pour ne pas tomber malade, pour gérer un budget, etc. Ce dispositif de "co-accueil" vise à augmenter le nombre d'enfants accueillis (deux accueillantes peuvent accepter un plus grand nombre de tout-petits) et brise, par la même occasion, l'isolement dont souffrait parfois l'accueillante à domicile.

Un Plan bientôt en plan ?

On imagine que les places créées par le Plan Cigogne sont faites pour durer. Des craintes subsistent pourtant concernant leur continuité.

En effet, leur financement n'est pas fixé à long terme : les emplois subsidiés par les Régions sont assurés pour un à deux ans et l'argent pour payer les locaux n'est pas encore dégagé. Le (ou la) ministre responsable consolidera-t-il les places subventionnées et assurera-t-il un financement à long terme tant des emplois que des infrastructures ? L'avenir nous le dira peut-être.

Du côté des employeurs, l'enthousiasme pour les crèches SEMA (ce partenariat entre entreprises et pouvoirs publics locaux) est encore faible. Etonnant quand on songe au nombre de profes-

sions - infirmières, aides-soignantes, caissières, employées des firmes de nettoyage, policiers, ouvriers à pause, conducteurs de bus, etc. - qui demandent un accueil atypique. Pourquoi les employeurs, friands de flexibilité, ne sont-ils pas plus pressés d'investir dans le domaine ?

L'optimisme règne, par contre, du côté des accueillantes autonomes. La création de places dans le secteur non subventionné progresse (pour la première fois depuis de nombreuses années, il y a plus de création de places que de fermetures). Sans doute parce qu'elles sont davantage accompagnées pour la mise sur pied de leur activité. L'ONE a mis en place une série d'actions pour les soutenir : conseils à la création, visites annuelles pour un échange autour du métier... Des primes à l'installation et pour leur achat de matériel pourraient être encore envisagées. Ce type d'accompagnement permet de combattre les formes d'accueil "au noir" et d'assurer un accueil de type "familial" de qualité.

 Anne-Marie Dieu

(1) 1.676 en milieux d'accueil collectifs subventionnés, 781 en SEMA, 598 en maisons d'enfants, 572 chez les accueillant(e)s conventionné(e)s et 372 chez les accueillant(e)s autonomes non subventionnées.

Les exigences d'encadrement (une puéricultrice pour cinq enfants maximum, par exemple) seraient-elles disproportionnées ? Les accueillantes les trouvent parfois décourageantes, même si elles sont compréhensibles. Avec de telles normes, le plan financier est pratiquement impossible, si ce n'est en chipotant avec de faux indépendants... Le but n'est pas de faire fortune mais la créativité a des limites et les accueillantes se surprennent à rêver de sponsors comme Pampers. Ou à souhaiter que les parents aient des réactions plus vives. A quand la révolte des bébés ?

Malvina aurait pu souffler à l'époux délaissé qu'entre le milieu d'accueil collectif et le milieu d'accueil individualisé, il existe des systèmes intermédiaires qui sont les mini-crèches ou les accueillantes à domicile. N'empêche, évaluer le parcours des enfants qui vont dans l'un ou l'autre lieu est difficile. Y en a-t-il un qui serait plus propice à une "bonne éducation" ? Comment mesurer tout cela ?

En suivant vingt petits mis en crèche et vingt autres gardés par leurs grands-parents et en mesurant leur degré d'épanouissement, de confiance en eux ? Irréaliste. Par contre, de nombreux pédagogues et psychologues ont souligné qu'être placés dès 3 mois dans un milieu collectif était difficile à vivre pour un petit bout, compte tenu de ses besoins affectifs et de son rythme. Même s'il s'adapte...

A deux pas du boulot

Proximité et productivité

Avec cette crèche interentreprise bilingue, non seulement, je vais me familiariser avec le néerlandais car il y aura des puéricultrices néerlandophones et francophones mais en plus, papa, maman et moi allons enfin pouvoir trouver un équilibre entre la vie de famille et la vie professionnelle. Plus besoin de se lever à l'aube pour avoir le temps de me conduire. Et mes parents vont même travailler mieux : ils seront moins stressés et n'auront plus peur d'être en retard pour me reprendre. C'est leur patron qui va être content ! Tout ça, c'est grâce aussi à la SDRB. Cette institution publique s'occupe notamment de l'expansion économique. Elle gère des terrains et des bâtiments où sont installées plus de deux cents entreprises dont la plupart se trouvent dans une aire géographique proche de la crèche. Pour celles qui se trouvent plus loin, une autre crèche va s'ouvrir à la fin du mois de juin. Le président de la SDRB est content d'offrir une crèche dont les tarifs sont en moyenne inférieurs aux autres lieux d'accueil. Tous les mois, l'entreprise de mon papa paiera près de 500 € et mes parents, 350 €. Il s'agit d'une moyenne, car le prix varie en fonction des revenus.

Le ministre bruxellois de l'économie et de l'emploi s'est engagé à prévoir 2.600 places de crèche supplémentaires ; 1.000 places ont déjà été créées.

Amélie Dogot

Le 1^{er} juin, s'ouvrira à l'Entrepôt royal de Tours et Taxis la première crèche interentreprise bilingue de Bruxelles. La crèche Gosset pourra accueillir trente-cinq enfants de 0 à 3 ans. Parmi eux, Antonin dont les parents travaillent dans une des entreprises du quartier.

Depuis que je suis né et que maman a repris le travail, mes parents courent de tous les côtés pour trouver quelqu'un pour s'occuper de moi. Ils ne sont pas les seuls à éprouver ces difficultés : nous habitons en Région bruxelloise et la moitié des parents qui cherchent une place dans une

crèche ne trouvent pas de solution. Il faut dire que papy et mamy ont leurs occupations, eux aussi. Et puis, ils habitent loin de chez nous. Maman et papa m'ont inscrit sur de nombreuses listes d'attente avant même que je ne pointe le bout de mon nez mais ils attendent toujours...

On s'arrange donc comme on peut : un jour chez la voisine, un jour chez mamy et papy, un jour chez bon-papa et bonne-maman et le reste du temps, c'est maman qui me garde. Elle a dû demander à son patron de rester à la maison deux jours par semaine. Comme plus de la moitié des mamans en Belgique, elle travaillerait davantage si elle pouvait bénéficier d'une offre de garderie adéquate.

Bingo !

Mes parents ont quand même de la chance : dès le 1^{er} juin, papa va pouvoir me déposer à la crèche tout près de son travail. J'y ferai connaissance avec les enfants du personnel de la Société de développement pour la Région de Bruxelles-Capitale (SDRB), mais aussi, avec d'autres enfants. Car la crèche agréée par Kind & Gezin - l'équivalent néerlandophone de l'Office de la naissance et de l'enfant (ONE) - sera ouverte à tous les bambins, à condition que leurs parents travaillent dans le coin. Sur trente-cinq places, il y en aura donc dix pour des enfants du quartier, comme moi. Ce n'est pas négligeable car nous habitons un des quartiers défavorisés de Bruxelles.

Papa m'a dit que je m'amuserais bien. J'irai rejoindre les "explorateurs" qui ont entre 9 et 18 mois comme moi, mais aussi les bébés (0 à 9 mois) et les "décideurs" (18 à 36 mois). Et je partirai à la découverte du monde des trains car la crèche sera décorée sur ce thème. Il y aura même une locomotive ! C'est l'asbl Rire et grandir qui va gérer la crèche. Chouette programme !

Garde d'enfants : un enjeu économique

● **Un accueil de qualité des enfants en bas âge favorise la croissance économique : en permettant aux femmes de travailler, de telles structures contribuent à l'équilibre de la Sécurité sociale à long terme. Démonstration.**

Malvina, ma femme, m'a quitté. Elle s'est entichée d'un chanteur de rock qu'elle suit dévotement, de Londerzeel à Durbuy, au fil de ses tournées comme une groupie de 16 ans. Il ne vous étonnera pas que la juge m'ait confié la garde exclusive de notre bébé. La question de la garde est donc réglée pour Malvina. Pas pour moi.

De la difficulté de la comptabilité nationale

Mes parents travaillent tous les deux, moi aussi. Si je prends une pause carrière pour m'occuper de Léon, je fais baisser le produit national brut de la Belgique. En bon économiste, je rejette donc cette hypothèse. Les crèches me demandent une fortune, vu mes rémunérations de cadre dit "supérieur" à la banque. A rejeter aussi, donc, quoique là, le produit intérieur brut serait majoré d'autant. Bien qu'une fraction de cette dépense plafonnée à un niveau au ras des pâquerettes soit déductible de mes impôts, mes moyens en seraient trop écornés. J'ai donc opté pour une gardienne à la maison, une jeune fille au pair dénichée par une annonce dans mon hebdomadaire favori.

Le produit national brut augmente du montant des émoluments de la jeune fille. Mes impôts

sont réduits marginalement dans la même mesure que dans l'hypothèse de la crèche. Le déficit de l'Etat fédéral est aggravé par cette réduction fiscale mais les subventions de la Communauté française aux crèches n'augmente pas, ce qui fait que le déficit global de l'ensemble des pouvoirs publics au sens des critères du Traité de Maastricht s'en porte plutôt mieux. Allons bon, j'ai la conscience civique en paix.

Mais voilà que les charmes de la jeune fille penchée sur le berceau opèrent aussi sur moi. La "maman de jour" de Léon est devenue aussi "maman de nuit" pour son papa. Je l'épouse et le produit national brut chute aussitôt, parce que ce que je lui octroie pour le ménage n'est

plus comptabilisé en "valeur ajoutée" mais en consommation!

Tout est à recommencer!

Vous aurez compris que le problème économique central tient au travail à domicile qui n'est pas valorisé. Combien de femmes ne travaillent-elles pas pour un salaire net après impôts du même ordre que ce qu'elles allouent, par heure, à leur femme de ménage ou à la gardienne de leurs enfants? Le problème ne tient pas au mode de comptabilisation mais au coût et à la disponibilité des structures d'accueil. Le retrait des femmes du marché du travail porte préjudice à la croissance et à toutes ses retombées favorables. Le retrait temporaire des femmes du marché du travail est d'autant plus sensible qu'elles ont vu leur niveau de qualification et de rémunération progresser sensiblement, même s'il n'a pas encore rejoint celui des hommes.

Le temps et l'argent du travail

La proportion de femmes au travail quand elles ont un enfant de moins de 6 ans est de 86 % en Suède, de 70 % en Belgique et de 45 % en Italie, le pays qui ferme la marche au sein de l'OCDE. Plusieurs facteurs expliquent ces différences : l'écart entre les salaires masculins et féminins, ainsi que le niveau d'éducation et de formation des femmes. Ceci expliquant aussi cela, la garde des enfants par le père et la générosité des congés parentaux pour celui-ci n'y sont pas étrangers.

La meilleure accessibilité du travail à temps partiel explique la forte progression du taux d'emploi chez les mères en Belgique, le pays qui a le mieux progressé de ce point de vue avec le Portugal, d'après l'Observateur de l'OCDE. Le coût prohibitif des crèches et leurs horaires inadaptés sont responsables de la situation en Italie.

Les structures de garde et leur coût influent certainement, mais dans une mesure non déterminée, sur la fécondité des ménages. Or, cette fécondité est probablement la seule solution indolore à l'épineux problème du vieillissement de la population et de ses conséquences sur le financement de la Sécurité sociale. Des efforts financiers pour la petite enfance incomberaient chez nous aux budgets des Communautés, distincts du budget de l'Etat fédéral. Mais les règles institutionnelles interdisent au budget fédéral

d'abonder dans les dépenses des Communautés, même s'il en est bénéficiaire à terme. Cet imbroglio institutionnel vaut aussi, par exemple, pour les dépenses de prévention sanitaire, matière communautaire qui allégerait les soins de santé fédéraux.

Au-delà des nécessités immédiates, la question fondamentale est moins de savoir où "caser" les petits mais comment les aider à grandir au mieux. Sans vouloir empiéter sur le domaine des sociologues, les crèches donnent probablement un avant-goût de relations sociales que la garde individuelle ne fournit pas, mais celle-ci peut ouvrir davantage l'esprit par une attention individualisée.

La mise au travail des femmes est souhaitable comme toute mise au travail d'ailleurs. On a abandonné l'idée simpliste que le travail était une grandeur fixe à partager; tout travail supplémentaire est souhaitable, qu'il s'agisse de jeunes, de chômeurs, de femmes ou de personnes âgées. En Belgique, la proportion de personnes au travail au-delà de 55 ans est très faible. En Suède, plus de 60 % des individus âgés de 60 à 65 ans travaillent, et davantage encore en Islande, en Suisse ou au Japon.

La Belgique a abusé des analgésiques sociaux, à savoir le système des préretraites.

L'idée de favoriser l'emploi des plus âgés fait son chemin, lentement mais sûrement. Autant de temps et de bras en moins pour prendre soin des petits-enfants avant l'âge scolaire. Autant de ressources à planifier pour accueillir ces petits si on veut être cohérent et ne pas faire des efforts sans enlever l'obstacle qui s'oppose à leur succès.

Le système français des "35 heures" aurait pu constituer un système valable de constitution de capital temps. Même si les travailleurs français songent affecter ce temps avant tout aux loisirs et aux vacances, une partie de ce temps "éparagné" pourrait être consacré aux tout-petits.

La formule hollandaise de l'épargne-temps semble plus judicieuse, plus flexible que la formule française : les travailleurs peuvent "épargner" jusqu'à deux ans de salaire, défiscalisé, utilisable à la demande pour des formations, une année sabbatique, des vacances, l'éducation des enfants ou l'aide aux parents âgés.

■ Etienne Cabet